

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 675****1<sup>er</sup> juillet 2004****SOMMAIRE**

Aero Invest 1 S.A., Luxembourg .....	32395	sange .....	32384
Aero Invest 2, S.à r.l., Luxembourg .....	32395	Fimopriv H S.A., Luxembourg .....	32383
Aima S.A., Luxembourg .....	32364	Fimopriv H S.A., Luxembourg .....	32383
Aima S.A., Luxembourg .....	32364	Final S.A., Luxembourg .....	32386
Aima S.A., Luxembourg .....	32364	Final S.A., Luxembourg .....	32386
Akryl-Lux S.A., Bettembourg .....	32376	Findhorn Holding S.A. ....	32389
Alias Mustang International S.A., Luxembourg ...	32396	Findim Finance S.A., Luxembourg .....	32384
Andar, S.à r.l., Bridel .....	32376	Fintralux S.A.H., Strassen .....	32385
Arpap S.A., Luxembourg .....	32373	GAIA Immobilier, S.à r.l., Luxembourg .....	32387
Beausite Beringen S.A., Luxembourg .....	32388	GlaxoSmithKline International (Luxembourg) S.A., Mamer .....	32387
Beausite Bettange S.A., Luxembourg .....	32389	GlaxoSmithKline Luxembourg S.A., Mamer .....	32385
Bismarck Investment Holdings S.A., Luxembourg.	32373	Global Switch, S.à r.l., Luxembourg .....	32396
Bismarck Investment Holdings S.A., Luxembourg.	32373	Global Switch, S.à r.l., Luxembourg .....	32399
BNP Paribas Asset Management Luxembourg S.A. (BNP PAM Lux), Luxembourg .....	32392	Greengage S.A., Luxembourg .....	32391
Boutique Louise, S.à r.l., Bascharage .....	32394	Hast Holding S.A., Luxembourg .....	32357
C&S2 S.A., Bertrange .....	32363	(L')Imaginaire S.A., Luxembourg .....	32395
C&S2 S.A., Bertrange .....	32363	Incypher Holding S.A., Luxembourg .....	32387
Capital Publications Investments S.A., Luxem- bourg .....	32374	Incypher S.A., Luxembourg .....	32386
Capital Publications Investments S.A., Luxem- bourg .....	32374	Indushold S.A.H., Luxembourg .....	32394
Capital Publications Investments S.A., Luxem- bourg .....	32374	Infomedia S.A., Luxembourg .....	32383
Co-Investment II Luxco, S.à r.l., Luxembourg ...	32365	Interconstruct S.A.H. Luxembourg .....	32377
Corviglia S.A.H., Luxembourg .....	32387	Interconstruct S.A.H., Luxembourg .....	32378
Dafofin Five S.A., Luxembourg .....	32385	Intereureka S.A., Luxembourg .....	32382
Dafofin Four S.A., Luxembourg .....	32379	ITT S.A., Luxembourg .....	32377
Dafofin Six S.A., Luxembourg .....	32388	JB Management S.A., Larochette .....	32376
Dafofin Three S.A., Luxembourg .....	32375	Karifia S.A., Luxembourg .....	32374
Dafofin Two S.A., Luxembourg .....	32376	Karifia S.A., Luxembourg .....	32374
E.F. Holdings S.A., Luxembourg .....	32378	Katsab S.A., Luxembourg .....	32372
Edison S.A., Luxembourg .....	32379	LAR Participations S.A., Luxembourg .....	32355
Edison S.A., Luxembourg .....	32380	Lemon Holding S.A., Luxembourg .....	32377
Edison S.A., Luxembourg .....	32380	Luxstream II S.A., Luxembourg .....	32375
Eisen A.G., Luxembourg .....	32354	Maselux Services S.A., Luxembourg .....	32390
Eisen A.G., Luxembourg .....	32354	Momat S.A., Luxembourg .....	32395
Enfants de l'Espoir, A.s.b.l., Pétange .....	32386	Neutron International, S.à r.l. ....	32388
Eschtari S.A., Luxembourg .....	32390	NGH Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	32400
Etablissements CP Bourg Luxembourg S.A., Helm- sange .....		Novum Stairs & Railings S.A., Heinerscheid .....	32392
		Novum Stairs & Railings S.A., Heinerscheid .....	32393
		Pradera Management, S.à r.l., Luxembourg .....	32375
		R.A.P. S.A., Luxembourg .....	32364

Rebirth Holding S.A., Luxembourg.....	32354	Tanimara Charter S.A., Luxembourg.....	32365
Rebirth Holding S.A., Luxembourg.....	32354	Torsch Financière S.A.H., Luxembourg.....	32372
Repeg Holdings Lux, S.à r.l., Luxembourg.....	32381	Torsch Financière S.A.H., Luxembourg.....	32372
Repeg Holdings Lux, S.à r.l., Luxembourg.....	32382	Tradecon S.A.H., Luxembourg.....	32378
Sarubert S.A. Holding, Luxembourg.....	32358	Tradecon S.A.H., Luxembourg.....	32379
Seaside International Investments S.A., Luxembourg.....	32357	Ultimal S.A., Luxembourg.....	32393
Société Financière Picadilly S.A., Luxembourg...	32375	Val Verzasca S.A., Luxembourg.....	32373
Sodevibois S.A.H., Luxembourg.....	32389	Venture Holding S.A., Luxembourg.....	32399
Soficam S.A.H., Luxembourg.....	32385	Venture Holding S.A., Luxembourg.....	32399
Steparex, S.à r.l., Strassen.....	32380	Venture Holding S.A., Luxembourg.....	32400
Tanimara Charter S.A., Luxembourg.....	32365	Worldselect, Sicav, Luxembourg.....	32394

**EISEN A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 54.382.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour EISEN A.G., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037663.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**EISEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 54.382.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour EISEN A.G., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037661.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**REBIRTH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 71.494.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037441.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**REBIRTH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 71.494.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037444.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**LAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 100.646.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix neuf avril.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné, substituant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Ont comparu:

1.- La société GLYNDALE INVESTISSEMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands), PO Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, représentée aux présentes par Madame Flora Château, employée privée, demeurant à Thionville (France) en vertu d'une procuration sous-seing privé.

2.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, représenté aux présentes par Madame Flora Château, employée privée, demeurant à Thionville (France) en vertu d'une procuration sous-seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: LAR PARTICIPATIONS S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- GLYNDALE INVESTMENTS LTD, trente actions . . . . .	30
2.- Monsieur Jean-Marc Faber, une action . . . . .	1
Total: trente et une actions . . . . .	31

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant à Luxembourg;
- 2.- Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, né à Luxembourg, le 4 juin 1969 demeurant à L-6695 Mompach, 2, Op Redt;
- 3.- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, né à Saint-Mard (Belgique), le 20 novembre 1971, demeurant à B-6700 Arlon, 182, avenue de Mersch.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2009.

#### *Deuxième résolution*

Monsieur Stéphane Best, employé privé, né à Thionville (France), le 11 mars 1976, demeurant à F-57240 Knutange, 130 rue de la République est nommé commissaire aux comptes.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2009.

#### *Troisième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Château, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 96, case 3.- Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(037721.3/211/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**SEASIDE INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.788.

## DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

REMP CO LTD, ayant son siège social à Saffrey Square, Suite 205, Bank Lane, P.O. Box N-8188, Nassau, Bahamas, ici représentée par Monsieur Karim Van Den Ende, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 29 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme SEASIDE INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., R.C. Luxembourg B 88.788, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1501 du 17 octobre 2002.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 2 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 806 du 31 juillet 2003.

- Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions ayant eu une valeur nominale de trente et un (31,-) euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire 2 certificats d'actions au porteur lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société SEASIDE INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. Van Den Ende, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, vol. 143S, fol. 45, case 1.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(037637.3/230/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**HAST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 22.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(037383.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**SARUBERT S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.654.

## STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth of April.  
Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1) BGL- MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., RCS Luxembourg B 5.524, having its principal office in 27, Avenue Monterey L-2163 Luxembourg,  
here represented by Annie Lyon, employee, residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy dated 21 April 2004.

2) ECOREAL S.A., RCS Luxembourg B 38.875 having its principal office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,  
here represented by Mr Raphaël Rozanski, employee, residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy dated 21 April 2004.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a *société anonyme* which they form between themselves:

**Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is established hereby a *société anonyme* under the name of SARUBERT S.A. HOLDING.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as for the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance by remaining however within the limits established by the law of July 31st 1929 governing the holding companies and by the article 209 of the amended law on trading companies.

**Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is fixed at four hundred thousand euros (400,000.- EUR), represented by one hundred (100) shares with a par value of four thousand euros (4,000.- EUR) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at two million euros (2,000,000.- EUR), to be divided into five hundred (500) shares with a par value of four thousand euros (4,000.- EUR).

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the existing shareholders, a preferential right to subscribe for the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

### **Title III.- Management**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 8.** The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

However the first managing director may be appointed by the general meeting.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

### **Title V.- General Meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the second Tuesday of October at 15.00 p.m. and the first time in the year 2005.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

### **Title VI.- Accounting Year, Allocation of Profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of July and shall terminate on the 30th of June of the following year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 30th of June 2005.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

### **Title VIII.- General Provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

*Subscription and Payment*

The shares have been subscribed to as follows:

1) BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. prenamed, ninety-nine shares . . . . .	99
2) ECOREAL S.A., prenamed, one share . . . . .	1
Total: one hundred shares . . . . .	100

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of four hundred thousand euros (400,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

*Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately seven thousand euros (7,000.- EUR).

*Extraordinary General Meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2009:

a) EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., RCS Luxembourg B 34.766, having its registered office at 59, boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

b) MONTEREY SERVICES S.A., RCS Luxembourg B 51.100, having its registered office at 14, rue Aldringen L-1118 Luxembourg;

c) UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., RCS Luxembourg B 64.474, having its registered office at 27, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2009:

COMCOLUX S.A., RCS Luxembourg B 58.545, having its registered office in L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

4.- The registered office of the company is established in 59, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

5.- The board of directors is authorized to appoint one or several of its members as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt six avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., RCS Luxembourg B 5.524, ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Ici représentée par Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 avril 2004.

2) ECOREAL S.A., RCS Luxembourg B 38.875 ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

Ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 avril 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SARUBERT S.A HOLDING.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.



Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre mille euros (4.000,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à deux millions euros (2.000.000,- EUR) qui sera représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de quatre mille euros (4.000,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III: Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou

plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV: Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois d'octobre à 15.00 heures et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine au 30 juin de l'année suivante.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 30 juin 2005.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. prédésignée, quatre-vingt-dix neuf actions . . . . .	99
2) ECOREAL S.A., prédésignée, une action . . . . .	1

Total: cent actions . . . . . 100

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ sept mille euros (7.000,- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2009:

a) EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., RCS Luxembourg B 34.766, ayant son siège social au 59, boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

b) MONTEREY SERVICES S.A., RCS Luxembourg B 51.100, ayant son siège social au 14, rue Aldringen L-1118 Luxembourg;

C) UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., RCS Luxembourg B 64.474, ayant son siège social au 27, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2009: COMCOLUX S.A., RCS Luxembourg B 58.545, ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du 10 Septembre.

4. Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

5. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lyon, R. Rozanski, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, vol. 21CS, fol. 2, case 1.– Reçu 4.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

G. Lecuit.

(037700.3/220/323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**C&S2, Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 235, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.785.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2004*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 avril 2004, que les actionnaires ont:

- pris acte de la démission des administrateurs M. Jérôme Viennot, Madame Nathalie Turchini-Viennot, M. Nouredine Benouz et leur ont accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

- décidé de nommer aux fonctions d'administrateurs M. Jose Luis Hernaez, administrateur de sociétés, né le 20 juillet 1954 à Madrid (Espagne), demeurant au 235, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange, M. Carlos Samaniego Ramirez, employé privé, né le 23 septembre 1970 à Madrid (Espagne), demeurant Urb. Costalita Edificio Casares 2A, E-29680 Estepona (Malaga), Espagne, M. Francisco Javier Dura Benitez, agent de sécurité, né le 22 novembre 1957 à Algeciras (Cadiz), demeurant Urb. La Colinas, c/Verdiales 6, E-11204 Cadiz (Espagne).

- autorisé et mandaté le conseil d'administration à élire en son sein M. Jose Luis Hernaez aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tout pouvoir pour engager valablement la société par sa seule signature.

- décidé de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes la société EUROTRUST, RCS n° 86.381 une société avec siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D Hartmann.

(037132.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**C&S2, Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 235, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.785.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 avril 2004*

Les administrateurs prennent acte de la démission de M. Jérôme Viennot de son poste d'Administrateur-délégué avec effet au 31 décembre 2003 et appellent à la fonction d'Administrateur-délégué Monsieur Jose Luis Hernaez, administrateur de sociétés, né le 20 juillet 1954 à Madrid, Espagne et demeurant au 235, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange, qui est chargé de la gestion journalière de la société et qui aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037133.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**R.A.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 55.669.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(037387.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**AIMA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(037156.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**AIMA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2004*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004

Signataire catégorie A:

- M. Alfredo Bartolini, administrateur de sociétés, demeurant au 100, via Spicione Amminato, I-50100 Firenze (Italie).

Signataires catégorie B:

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- M. Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

LUXREVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, 6-12, rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037154.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**AIMA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mai 2004*

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 mai 2004 que M. Alfredo Bartolini, administrateur de sociétés, demeurant au 100, via Spicione Amminato, I-50100 Firenze, Italie a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037155.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**TANIMARA CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 76.599.

Rectification du bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037110.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**TANIMARA CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 76.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037111.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 100.643.

**STATUTES**

In the year two thousand four, on the twentieth day of April.  
Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

CO-INVESTMENT LIMITED II, an exempted company established under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its directors, Mr Colin Clark and Mr Alfred Rodrigues, duly authorized,

here duly represented by Mrs Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in London on April 7, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

**I. Name - Registered Office - Duration - Object****Art. 1. Name**

There exists a private limited liability company, *société à responsabilité limitée*, under the name CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l., governed by the present articles of association (the Articles) and the laws of Luxembourg, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

**Art. 2. Registered Office**

2.1. The registered office is established in the City of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or of the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the manager or, in case of plurality of the managers, the board of managers.

2.4. In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Duration**

3.1. The Company is established for an unlimited duration.

3.2. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

3.3. The life of the Company does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several partners.

#### **Art. 4. Object**

4.1. The object of the Company is the holding of participations, in Luxembourg or abroad, in other companies or enterprises and the financing of the companies or enterprises in which it holds a participation or which are member of its group. It may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial or financial transactions with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with the Company's object.

4.5. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. The subscribed share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty five euros (EUR 25) each.

5.2. All the shares are fully paid up.

5.3. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the single partner or of the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

#### **Art. 6. Shares**

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence and each Share entitles its holder to one vote.

6.2. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners.

In case of a single partner, the shares are freely transferable to non-partners. In case of plurality of partners shares may be transferred to non-partners provided such transfer complies with the requirements set forth in article 189 of the Law, namely has been authorized by the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.4. The transfer of shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by the Company as provided in article 1690 of the civil code.

6.5. Shares are in registered form.

6.6. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requires.

6.7. The ownership of the registered share will result from the inscription in the partners' register. Any inscription in the partners' register with regard to the ownership or transfer of shares will be made by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers acting jointly.

### **III. Administration - Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers**

7.1. The Company shall be managed by one or several managers, who need not be partners and who will be appointed by a resolution of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

7.2. Manager(s) may be appointed for an unlimited duration.

7.3. Manager(s) may be removed ad nutum by a resolution of the single partner or pursuant to a decision of the general meeting of partners.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers of the Company acting jointly.

#### **Art. 9. Procedure**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager upon giving at least five days' prior notice, at the place indicated in the convening notice.

9.2. The convening notice shall be given in writing or by e-mail or facsimile transmission or such other electronic means capable of evidencing such notice. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, telefax or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.3. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.4. The board of managers can validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

9.5. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.6. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

#### **Art. 10. Representation**

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated by decision of the sole manager or, in case of plurality of managers, by any two managers of the Company acting jointly, in accordance with article 8.2. of these Articles.

#### **Art. 11. Liability of the managers**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General Meetings of Partners**

#### **Art. 12. Powers and voting rights**

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights in proportion to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as its, his or her attorney pursuant to a proxy given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, to represent it, him or her at general meetings of partners.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority**

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, telefax or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Except as otherwise required by the Law, resolutions at a meeting of partners shall be passed by a simple majority of those present or represented.

13.3. However, resolutions to alter these Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual Accounts - Allocation of Profits**

#### **Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each partner may inspect the annual accounts at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Allocation of Profits**

15.1 An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, and any other expenses must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed by the Law. That allocation ceases to be necessary as soon and as long as the said reserve will be equal to one tenth of the Company's subscribed share capital.

15.2. The general meeting of partners will have discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserves or carry it forward

15.3. The general meeting of partners may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the law or these Articles. The pay-

ment of interim dividends is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

15.4. In the event of a payment of a dividend, each partner shall be entitled to a fraction of the total profit distributed in direct proportion to the number of shares in existence.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 16. Dissolution - Liquidation**

16.1. In the event of dissolution of the Company for any reason and at any moment whatsoever, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by resolution of the single partner or resolution of the general meeting of partners deciding such liquidation, which, as the case may be, will determine their powers and their compensation.

16.2. The power to amend the articles of incorporation, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of partners.

16.3. The powers of the managers will come to an end by the nomination of the liquidator(s).

### **Art. 17. Allocation of the liquidation surplus**

After payment of all debts and liabilities of the company or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the single partner or, in case of plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## **VII. General Provisions**

### **Art. 18. Application of the Law**

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

#### *Subscription and Payment*

Thereupon, CO-INVESTMENT LIMITED II, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Transitory Provision*

By way of derogation to article 14.1. of these Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the this deed to December 31, 2004.

#### *Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,900.-.

#### *Extraordinary Meeting*

Immediately after the incorporation, the partner, representing the entire subscribed share capital of the Company, represented as stated hereabove has herewith adopted the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an unlimited duration:

(i) Mark Richard Jacobson, Vice President, born December 17, 1962 in Johannesburg, South Africa, with professional address in London, W1A 2SY, 33, Cavendish Square;

(ii) Alfred Rodrigues, Vice President, born July 30, 1951 in Mangalore (India), with professional address in London, W1A 2SY, 33, Cavendish Square;

(iii) Bart Zech, corporate executive, born September 5, 1969, in Putten (The Netherlands), with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

2) The Company's registered office is set at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version, on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Follows the French version:**

L'an deux mille quatre, le vingt avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CO-INVESTMENT LIMITED II, une société de droit des Iles Cayman, avec siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par ses directeurs, M. Colin Clark et M. Alfred Rodrigues, dûment autorisés,

ici dûment représenté par M<sup>e</sup> Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres en date du 7 avril 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elle.



Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l. (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

#### **Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Durée**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée des associés prise de la manière requise pour la modification des statuts.

3.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

#### **Art. 4. Objet social**

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises et le financement de ces sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de son groupe. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui se rapportent directement ou indirectement à l'objet social.

4.5. La description susmentionnée doit être comprise dans son sens le plus large et n'est pas limitative.

### **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

5.2. Toutes les parts sociales sont souscrites et entièrement libérées.

5.3. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes et chaque part sociale donne droit à un vote.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas d'associé unique, les parts sociales sont librement transmissibles à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible, qu'à condition que pareil transfert soit conforme aux dispositions de l'article 189 de la loi, qu'il est notamment effectué avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.4. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

6.5. Les parts sociales existent sous forme nominative.

6.6. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé.

6.7. La propriété de la part sociale va résulter de l'inscription au registre des associés. Toute inscription au registre des associés en relation avec la propriété ou le transfert des parts sociales sera faite par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants agissant conjointement.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

7.2 Les gérants peuvent être nommés pour une durée indéterminée.

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants de la Société agissant conjointement.

#### Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants donnée au moins cinq jours avant la réunion au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis de convocation par écrit, par e-mail, fax ou tout autre moyen électronique susceptible de prouver un tel avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.3. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.4. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

9.5. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.6. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature de son gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués par décision du seul gérant ou en cas de pluralité de gérants par deux gérants agissant conjointement conformément à l'article 8.2. des Statuts.

#### Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des associés

#### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par la majorité simple des associés présents ou représentés à moins qu'il n'en soit autrement disposé par la Loi.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société et une annexe détaillant l'ensemble des engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, du(des) commissaire(s) aux comptes et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base de comptes intérimaires établis par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, démontrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, tout en sachant que le montant à distribuer ne peut être supérieur au profit réalisé depuis la fin du dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves librement distribuables et diminué des pertes reportées et des montants devant être affectés à une réserve conformément à la loi ou aux statuts. Le paiement de dividendes intérimaires est fait si la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas lésés.

15.4. En cas de paiement d'un dividende, chaque associé aura droit à une fraction du bénéfice total distribué qui est proportionnel au nombre de parts sociales existantes.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société à quelque moment et pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération.

16.2. Le pouvoir de modifier les Statuts reste à l'assemblée des associés si tel est requis pour les besoins de la liquidation.

16.3. Les pouvoirs des gérants cesse à partir de la nomination des liquidateur(s).

### Art. 17. Attribution du boni de liquidation

Après paiement de toutes les dettes de la Société ou après dépôt des fonds requis à cet effet, le surplus (résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société) sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

### Art. 18. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Ensuite, CO-INVESTMENT LIMITED II, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article 14.1. des Statuts, la première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

#### *Frais*

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.900,-.

#### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt après la constitution, l'associé unique, représenté comme dit ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Mark Richard Jacobson, Vice President, born December 17, 1962 in Johannesburg, South Africa, with professional address in London, W1A 2SY, 33, Cavendish Square;

(ii) Alfred Rodrigues, Vice President, born July 30, 1951 in Mangalore (India), with professional address in London, W1A 2SY, 33, Cavendish Square;

(iii) Bart Zech, corporate executive, né le 5 septembre 1969, à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

2. Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, vol. 143S, fol. 34, case 8. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

P. Frieders.

(037510.3/212/432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**TORSCH FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(037161.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**TORSCH FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.447.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 mai 2004*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Madame Jennifer Bullard Brogini, administratrice de banque, demeurant au 46, via Privata Carolina, 46, CH-6942 Savora, Suisse.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faëncerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01122. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037159.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**KATSAB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, Boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.248.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEMO, BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE

Signature

(037089.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**BISMARCK INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 55.052.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01709, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(037179.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**BISMARCK INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 55.052.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 28 avril 2004*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale ordinaire a:

- renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Carl H. Amon III, New York, Eric Leclerc, Luxembourg et Jos Hemmer, Luxembourg;

- renouvelé le mandat du commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, Luxembourg.

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01710. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037180.3/050/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**ARPAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 54.812.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 2003 que:

1. Monsieur Thierry Drot, Monsieur Luc Sunnen et la société BILOREN S.A. sont nommés administrateur, leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2006.

La société DMS & ASSOCIES, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02493. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037448.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**VAL VERZASCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 29.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037427.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.892.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037290.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.892.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037289.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.892.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037288.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**KARIFIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 59.203.

Le bilan de la société au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037307.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**KARIFIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 59.203.

Le bilan de la société au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(037304.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**LUXSTREAM II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 88.321.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 décembre 2003 a pris acte de la démission de M. Jeroen van Boven comme administrateur et a nommé M. Chris Hendrickx, directeur financier, demeurant à Puurs, Belgique, comme nouvel administrateur pour continuer le mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007.

Strassen, le 22 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037092.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**PRADERA MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 77.910.

Lors de la constitution de la société en date du 26 septembre 2000, les associés ont décidé en Assemblée Générale Extraordinaire de nommer comme gérants pour un terme de 8 ans qui se terminera le 31 décembre 2008:

- Monsieur Rodney Alexander Bysh, Directeur, Römerstrasse 8, 61440 Oberusel, Germany
- Monsieur Colin Campbell, Directeur, Walpole Street, 33, London SW3 4QS, United Kingdom
- Monsieur Paul Whight, Directeur, place Stéphanie, 10B-5A, 1050 Bruxelles, Belgique

Pour PRADERA MANAGEMENT, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037037.3/1126/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**SOCIETE FINANCIERE PICADILLY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 42.423.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER.

(037446.3/622/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**DAFOFIN THREE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.980.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003;
- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

DAFOFIN THREE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037851.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**DAFOFIN TWO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.979.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003;  
- élit Monsieur Nicholas Charles Biase, financial investment strategist, né à Los Angeles, Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 19 février 1968, demeurant à 30 East 65th Street, Apt. 9D, New York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique, en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008;

- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

DAFOFIN TWO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037849.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**AKRYL-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3253 Bettembourg, 30, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.786.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(037393.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**ANDAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8116 Bridel, 2, beim Antonskraeiz.

R. C. Luxembourg B 36.611.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(037395.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**JB MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 88.491.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(037790.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---



**ITT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 97.649.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037424.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**LEMON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 11.335.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(037443.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**INTERCONSTRUCT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 17.139.

L'an deux mille quatre, le quinze avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding INTERCONSTRUCT S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg B 17.139, constituée suivant acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire alors de résidence à Hosingen, en date du 20 juillet 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 24 du 5 février 1980. Les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé en date du 30 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 942 du 31 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schmit, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée ne varietur par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Décision de modifier la durée de la société en durée illimitée.
2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts sociaux.
3. Divers.

Monsieur le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la durée de la société en durée illimitée.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article trois des statuts sociaux est modifié et aura désormais la teneur suivante en sa version allemande:

«**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: P. Schmit, G. Schneider, S. Bortolus, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, vol. 20CS, fol. 90, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(037613.3/230/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**INTERCONSTRUCT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 17.139.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 413 du 15 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(037618.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**E.F. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 26.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(037397.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**TRADECON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 17.141.

L'an deux mille quatre, le quinze avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding TRADECON S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg B 17.141, constituée suivant acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire alors de résidence à Hosingen, en date du 20 juillet 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 24 du 5 février 1980.

Les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé en date du 30 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 942 du 31 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte à neuf heures quinze sous la présidence de Monsieur Pierre Schmit, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée ne varietur par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Décision de modifier la durée de la société en durée illimitée
2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts sociaux
3. Divers

Monsieur le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la durée de la société en durée illimitée.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article trois des statuts sociaux est modifié et aura désormais la teneur suivante en sa version allemande:

«**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: P. Schmit, G. Schneider, S. Bortolus, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, vol. 20CS, fol. 90, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(037622.3/230/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**TRADECON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 17.141.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 414 du 15 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(037626.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**DAFOFIN FOUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.981.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003;
- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

DAFOFIN FOUR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037854.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**EDISON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 31.280.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange, maintenant à Luxembourg, en date du 21 juin 1989, acte publié au Mémorial C n° 379 du 12 décembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 mai 1990 et en date du 3 février 1994, actes publiés au mémorial C n° 427 du 21 novembre 1990 et n° C 185 du 11 mai 1994, modifiée par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 559 du 22 mai 2003.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EDISON S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(037054.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**EDISON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 31.280.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange, maintenant à Luxembourg, en date du 21 juin 1989, acte publié au Mémorial C n° 379 du 12 décembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 mai 1990 et en date du 3 février 1994, actes publiés au mémorial C n° 427 du 21 novembre 1990 et n° C 185 du 11 mai 1994, modifiée par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 559 du 22 mai 2003.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EDISON S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(037067.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**EDISON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 31.280.

Constituée par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange, maintenant à Luxembourg, en date du 21 juin 1989, acte publié au Mémorial C n° 379 du 12 décembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 mai 1990 et en date du 3 février 1994, actes publiés au mémorial C n° 427 du 21 novembre 1990 et n° C 185 du 11 mai 1994, modifiée par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 mars 2003, acte publié au Mémorial C n° 559 du 22 mai 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EDISON S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(037068.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**STEPAREX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 39.215.

A la suite de la cession de parts intervenue en date du 2 mars 2004 et dûment signifiée à la société, la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

M. René Vermeire, demeurant au 17, avenue de Cointe, B-4000 Liège. ....	500 parts
Soit 100% du capital social: .....	500 parts

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six (6) des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune».

L'actionnaire unique est:

M. René Vermeire, demeurant au 17, avenue de Cointe, B-4000 Liège. ....	500 parts
---	-----------

Total: cinq cents parts sociales. ....	500 parts
--	-----------

Ces parts ont été entièrement libérées.

Strassen, le 3 mai 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037022.3/578/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.396.

In the year two thousand and four, on the third of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

G.O. IA - SIV MALTA, LIMITED, a company incorporated under the laws of Malta, having its registered office at Valletta Building, South Street, Valletta VLT 11, Malta,

here represented by Maître Patrick Mischo, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Malta, on 20th April, 2004,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that:

It is the single partner of REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., (hereafter the Company), R. C. Luxembourg B N° 84.396, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, of 18th October, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 364 of 6th March, 2002.

The articles of association have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary of 5th December, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 48 of 14th January, 2004.

This having been declared, the single partner, represented as stated above, has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The single partner resolves to amend Article 2 of the Company's Articles of Association regarding the object of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities and patents, to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation, any assistance, loans, advances and guarantees.

The Company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The Company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location. The Company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.»

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trois mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

G.O. IA - SIV MALTA, LIMITED, une société de droit maltais ayant son siège statutaire à Valletta Building, South Street, Valletta VLT 11, Malte,

ici représentée par Maître Patrick Mischo, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Malte, le 20 avril 2004,

ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités en vertu desquelles elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l. (ci-après la Société), R. C. Luxembourg B N° 84.396, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée suivant un acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 364 du 6 mars 2002.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 48 du 14 janvier 2004.

L'associée unique, ici représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société concernant l'objet social, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** L'objet de la Société est d'exercer toute opération se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute entreprise sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement, pour développer ces valeurs mobilières et brevets, pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation, de manière directe ou indirecte, tout type d'assistance, prêts, avances et garanties.

La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut acquérir, transférer et gérer tout bien immobilier de n'importe quelle forme, peu importe leur lieu de situation. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelles opérations ayant trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société peut exercer toute activité industrielle ou commerciale qui peut directement ou indirectement favoriser la réalisation de son objet.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Mischo, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, vol. 143S, fol. 45, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(037644.3/230/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.396.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 508 du 3 mai 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(037648.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**INTEREUREKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.004.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire en date du 1<sup>er</sup> mars 2004*

La démission de MM. John Troisfontains et Eric Duphil en tant qu'administrateurs est acceptée. Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour. Sont nommés nouveaux administrateurs Mme Adèle Di Iulio, employée privée, née le 29 février 1968 à Dudelange et M. Emmanuele Chioato, employé privé, né le 26 décembre 1979 à Turin (Italie), tous deux domiciliés professionnellement au 49, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Leur mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

La démission de la société LUX MANAGEMENT, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes est acceptée. Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour. Est nommé comme nouveau commissaire aux comptes M. Fons Mangen, demeurant à 147, rue de Warcken, Ettelbrück. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Pour extrait conforme et sincère

INTEREUREKA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037034.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**FIMOPRIV H S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 83.659.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01735, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Y. Mertz

Administrateur

(037306.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**FIMOPRIV H S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 83.659.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 avril 2004*

L'assemblée maintient la résolution de l'assemblée générale du 19 novembre 2003 mandatant aux fonctions d'administrateurs et de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009:

- M. Yves Mertz, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg
- M. Maurice Houssa, économiste, demeurant à Luxembourg
- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, ayant son siège social à Luxembourg.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur M. Stéphane Liegeois en lieu et place de Mme Nathalie Schmatz.

Les mandats d'administrateurs M. Stéphane Liegeois viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009

Y. Mertz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037300.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**INFOMEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 8-10, rue de la Fonderie.  
R. C. Luxembourg B 56.042.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 11 février 2004*

*Première résolution*

Approbation du rapport des administrateurs et du commissaire aux comptes (exercice 2002).

*Deuxième résolution*

Approbations des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits).

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Compte de report au 1 <sup>er</sup> janvier 2002 . . . . .	- 713.736,44 EUR
Profits de l'exercice au 31 décembre 2004 . . . . .	311.004,77 EUR
Total compte de report . . . . .	- 402.731,67 EUR

*Troisième résolution*

Décharges au commissaire aux comptes et aux administrateurs pour leurs mandats clôturés au 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

Les administrateurs actuels et le commissaire aux comptes sont reconduits dans leurs fonctions sans limitation de durée.

Pour extrait sincère et conforme

INFOMEDIA S.A.

L. Lévy

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04182. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037189.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**ETABLISSEMENTS C.P. BOURG LUXEMBOURG, Société Anonyme.****Capital social: 124.000,- EUR.**

Siège social: L-7257 Helmsange, rue Millewee.

R. C. Luxembourg B 9.635.

*Procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration, séance du 2 avril 2004*

Le deux avril deux mille quatre à 10 heures 30, le Conseil d'Administration de la société ETABLISSEMENTS C.P. BOURG LUXEMBOURG s'est réuni au siège social de la société-mère à Ottignies (Belgique), rue des Technologies 22 sur convocation de son Président.

Sont présents:

- Monsieur Christian-Pierre Bourg, Président du Conseil d'Administration;
- Madame Johanne Bourg, Administrateur;
- Madame Ursel Bär, Administrateur.

Monsieur le Président expose que le présent Conseil a pour objet la nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur André Verdonck.

Monsieur le Président expose au Conseil que Monsieur André Verdonck a remis sa démission de son poste d'Administrateur et a chargé Monsieur le Président d'en faire part au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration accepte cette démission et demandera quitus de la gestion de l'Administrateur démissionnaire à la prochaine Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires.

Il y a donc lieu de nommer un nouvel Administrateur pour achever le mandat de Monsieur André Verdonck.

Après délibération, le Conseil d'Administration décide d'appeler Madame Carine Bourg (Avenue Coghen, 202 boîte 10 - B-1180 Bruxelles) à cette fonction. Ce mandat sera exercé à titre gratuit.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration charge Madame Johanne Bourg-Thibault de veiller à la publication de la résolution ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun Administrateur ne désirant prendre la parole la séance est levée à 10 heures 45.

C. P. Bourg / J. Bourg-Thibault / U. Bär

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01855. – Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037237.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**FINDIM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 41.843.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2002 au 31 octobre 2003;
- réélit les personnes suivantes:

Monsieur Giuseppe Fossati, Président, avec adresse privée à Via Mazzini 4, CH-6900 Lugano, Suisse;

Monsieur Marco Fossati, avec adresse privée à Via Mazzini 4, CH-6900 Lugano, Suisse;

Monsieur Nicolas Biase, avec adresse privée à 242 Phelps Road, Ridgewood, Etats-Unis d'Amérique;

en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004;

- ne renouvelle pas le mandat d'administrateur conféré à Monsieur Patrizio Ausilio venant à échéance lors de cette assemblée;

- élit Monsieur Nicolas Charles Biase, financial investment strategist, né à Los Angeles, Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 19 février 1968, demeurant à 30 East 65th Street, Apt. 9D, New York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004;

- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

FINDIM FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037864.3/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.



**DAFOFIN FIVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.982.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003;  
- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

DAFOFIN FIVE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037856.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2350 Strassen, rue des Primeurs.  
R. C. Luxembourg B 34.092.

—  
L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 avril 2004 a pris acte de la démission de Monsieur Rodney Hewitt en tant qu'administrateur et a nommé Mademoiselle Irène Trivigno, employée privée, demeurant à Steinfort, Luxembourg, comme nouvel administrateur pour continuer le mandat jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2008.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037183.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**GlaxoSmithKline LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.871.

Acte constitutif publié à la page 44684 du Mémorial C n° 931 du 7 décembre 1999.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02195, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Dassonville.

(037455.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**SOFICAM, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 29.301.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Nico Becker et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux Comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2004.

Pour extrait conforme

SOFICAM, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037255.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**FINAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 53.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01719, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas  
*Administrateur*

(037301.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**FINAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 53.431.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 7 avril 2004*

L'assemblée maintient la résolution de l'assemblée générale du 30 septembre 2003 mandatant aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009

- M. Jean-Claude Lavorel, gérant de sociétés
- M. Maurice Houssa, administrateurs de sociétés
- M. Patrick Rochas, administrateurs de sociétés

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS en lieu et place de la société EURO-SUISSE (LUXEMBOURG).

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009

P. Rochas  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01712. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037294.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**ENFANTS DE L'ESPOIR, Association sans but lucratif.**

Siège social: Pétange, 30, avenue de la Gare.

Changement d'adresse du siège de l'organisation ENFANTS DE L'ESPOIR A.s.b.l.-ONG installée à 30, avenue de la Gare, B.P. 40, L-4701 Pétange.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

*Pour le Comité d'ENFANTS DE L'ESPOIR*

E. Schauss  
*Président*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02009. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037223.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**INCYPHER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 37.226.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 22 avril 2004 que Monsieur Pierandrea Amedeo démissionne de son poste d'Administrateur et plus particulièrement de son poste de gérant technique.

Pour réquisition et publication  
Pour extrait sincère et conforme  
INCYPHER S.A.

Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00723. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037249.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**INCYPHER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 77.147.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 22 avril 2004 que Monsieur Pierandrea Amedeo démissionne de son poste d'Administrateur.

Pour réquisition et publication  
Pour extrait sincère et conforme  
INCYPHER HOLDING S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00725. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037250.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**CORVIGLIA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 33.003.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004 a accepté les démissions présentées par Madame Nathalie Thunus et Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker de leurs fonctions d'administrateur.

Quitus entier et sans réserve a été accordé aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée a ensuite nommé en qualité d'administrateur:

- Monsieur Jean-Marc Beaujolin, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1131 Tolochenaz, 31, route de Lully;
- Monsieur Giulio Severini, administrateur de sociétés, demeurant à SK-81105 Bratislava, Povraznicka 13;
- Monsieur Laurent-Olivier Girard, administrateur de sociétés, demeurant à CH-2900 Porrentruy, 10, rue Pierre Péquignat.

Le mandat de ces administrateurs viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2005.

Pour extrait conforme  
CORVIGLIA, Société Anonyme Holding  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01936. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037252.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**GlaxoSmithKline INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.232.

Acte constitutif publié à la page 6578 du Mémorial C n° 138 du 11 février 2000.

Les comptes annuels au 30 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02197, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*G. Dassonville.*

(037458.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**GAÏA IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 87.768.

En date du 28 mars 2003, Madame Carre Béatrice, gérante de la société GAÏA IMMOBILIER, S.à r.l., décide le changement d'adresse de la société.

La nouvelle adresse est: 100, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

B. Carre  
*Gérante*

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01445. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037391.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**DAFOFIN SIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.983.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2004*

L'assemblée:

- approuve le bilan et le compte des profits et des pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003;
- réélit DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

DAFOFIN SIX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037860.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**BEAUSITE BERINGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 87.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

*Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au siège social le 4 mars 2003 à 11.00 heures**Comptes annuels*

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été dûment approuvés par l'Assemblée. Le bilan et l'annexe abrégé sont annexés à la présente.

**AFFECTATION DES RESULTATS**

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, la perte de l'exercice clôturée au 31 décembre 2002 s'élevant à EUR 8.674,97 est reportée à nouveau.

*Conseil d'Administration et Commissaire*

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, le mandat des Administrateurs et du Commissaire est renouvelé pour la durée d'un an et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2004.

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Victor Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 12, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Président-directeur général;
- Monsieur Robert Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 25, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, Administrateur;
- Madame Diane Muller-Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 18, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, Administrateur.

*Commissaire*

- Robby Jhari, chef comptable, demeurant 1, rue de la Forêt, L-6166 Ernster, Commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037377.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**NEUTRON INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 23.544.

Le contrat de domiciliation conclu en date du 8 janvier 2003 pour une durée indéterminée entre la société NEUTRON INTERNATIONAL S.A. ayant eu son siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie et Maître Christian Gaillot, établie à L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X septembre, a été résilié en date du 10 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M<sup>e</sup> C. Gaillot.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037279.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**FINDHORN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 66.807.

Le contrat de domiciliation conclu en date du 11 janvier 2003 pour une durée indéterminée entre la société FINDHORN HOLDING S.A. ayant eu son siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie et Maître Christian Gaillot, établie à L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X septembre, a été résilié en date du 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M<sup>e</sup> C. Gaillot.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ02034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037281.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**BEAUSITE BETTANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 87.427.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

*Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au siège social le 4 mars 2003 à 10.00 heures*

*Comptes annuels*

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été dûment approuvés par l'Assemblée. Le bilan et l'annexe abrégé sont annexés à la présente.

**AFFECTATION DES RESULTATS**

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, la perte de l'exercice clôturée au 31 décembre 2002 s'élevant à EUR 21.604,31 est reportée à nouveau.

*Conseil d'Administration et Commissaire*

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, le mandat des Administrateurs et du Commissaire est renouvelé pour la durée d'un an et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2004.

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Victor Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 12, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Président-directeur général;

- Monsieur Robert Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 25, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, Administrateur;

- Madame Diane Muller-Kneip, Administrateur de Sociétés, demeurant 18, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, Administrateur.

*Commissaire*

- Robby Jhari, chef comptable, demeurant 1, rue de la Forêt, L-6166 Ernster, Commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(037445.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**SODEVIBOIS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 29.972.

**EXTRAIT**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2003 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2004.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2004.

Pour extrait conforme

SODEVIBOIS, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037258.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**ESCHTARI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25/3, rue de Blochausen.  
R. C. Luxembourg B 58.273.

—  
*Conseil d'Administration du 14 février 2003*

Le Conseil d'Administration est tenu au siège social, le 14 février 2003 à 10.00 heures.

Présents:

- Franca Bertocchi, Présidente.
- Eugène Moutschen, représentant la société EVEST S.A., administrateur.
- Albert Piroton, administrateur-délégué.

Invitée:

- Murielle Daval.

La Présidente ouvre la séance à 10.00 heures.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Modification du siège social de la société.
2. Gestion de la société.
3. Divers.

*Examen de l'ordre du jour:*

1. Le siège social sera dorénavant situé rue de Blochausen 25/3 à L-1243 Luxembourg.
2. Gestion de la société:

Le Conseil décide de confier à la Société EVEST S.A., la gestion administrative du portefeuille d'assurance qu'il lui a acheté, et ce à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

3. Divers:

Le Conseil prend acte de la démission de la Société EVEST S.A., représentée par Monsieur Eugène Moutschen de son mandat d'administrateur, au terme de cette Assemblée Générale Ordinaire du 14 février 2003.

Le Conseil décide d'appeler aux fonctions d'administrateur Madame Murielle Daval, résidant à Luxembourg, rue de Blochausen 25.

Elle poursuivra le mandat laissé vacant par la démission de la société EVEST S.A.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.00 heures.

F. Bertocchi / E. Moutschen / A. Piroton

*Présidente / Administrateur / Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01101. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037494.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**MASELUX SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 67.606.

L'an deux mille quatre, le treize avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de MASELUX SERVICES S.A. («la Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

La Société a été constituée suivant acte notarié du 07 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 139 du 4 mars 1999.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 67.606.

Suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue sous seing privé, en date du 2 octobre 2001, le capital social souscrit de la Société a été converti de Francs Belges (BEF) en Euro (EUR); un extrait des résolutions prise en cette assemblée a été publié au Mémorial C numéro 250 du 14 février 2002, page 11959.

La séance est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Michele Canepa, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Anne-Sophie Baranski, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauryane Decuber, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- a) Décision de mettre la Société en liquidation.
- b) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- c) Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats;
- d) Divers.

II.- Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les vingt-cinq mille (25.000) actions ordinaires représentatives de l'intégralité du capital social souscrit de la Société de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée Générale prend, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution immédiate de la Société MASELUX SERVICES S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Seconde résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer aux fonctions de seul liquidateur de la Société:

CO-VENTURES S.A., une société anonyme existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 50 route d'Esch, L-1470 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 48.838).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées;
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise;
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société;
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'accomplissement de leurs activités en tant qu'administrateurs et commissaire aux comptes de la Société MASELUX SERVICES S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Canepa, A-S. Baranski, L. Decuber, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2004, vol. 885, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(037220.3/239/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**GREENGAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.369.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 22 avril 2004*

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- M. Patrick Rochas, président du conseil d'administration,
- M. Maurice Houssa,
- Mme Céline Stein.

L'assemblée nomme aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS en lieu et place de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037296.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**BNP PAM LUX, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 27.605.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 avril 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003. Le résultat après impôt s'élève à 27.865.860,- EUR. L'Assemblée Générale a décidé de répartir le résultat comme suit:

Résultat 2003 .....	27.865.860,- EUR
Affectation à la réserve légale .....	- 282.000,- EUR
Affectation à la réserve «impôt sur la fortune» ...	- 977.500,- EUR
Dividendes .....	- 26.600.000,- EUR
Résultats à reporter .....	6.360,- EUR

L'Assemblée a donné décharge de leur gestion aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de

- Monsieur Vincent Lecomte, Président;
- Monsieur Alain Bailly, Administrateur;
- Monsieur Michel Rouach, Administrateur;
- Monsieur Marc Raynaud, Administrateur;
- Monsieur Pierre Vrielinck, Administrateur;
- Monsieur Christian Volle, Administrateur.

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2005.

L'Assemblée Générale a pris note du renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg pour le terme d'un an.

Pour extrait conforme

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037386.3/850/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**NOVUM STAIRS & RAILINGS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, Maison 96.  
H. R. Luxemburg B 98.441.

Im Jahre zweitausendundvier, den zweiten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch (Luxemburg), sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft NOVUM STAIRS & RAILINGS S.A., mit Sitz in L-9753 Heinerscheid, Maison 96, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde von Notar Edmond Schroeder, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Mersch, am 17. August 2001, veröffentlicht im Mémorial C von 2001 Nummer 783 vom 19. September 2001. Die Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 24. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial C.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Thomas Plattes, Kaufmann, wohnhaft in Manderfeld (B).

Der Vorsitzende benennt zur Schriftführerin Frau Solange Wolter-Schieres, Privatbeamtin, wohnhaft in Schouweiler.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Gerd Heinzus, Buchhalter, wohnhaft in Manderfeld (B),

welche zusammen mit dem Vorsitzenden und dem Schriftführer den Vorstand bilden.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar die nachfolgenden Beschlüsse zu beurkunden:

I.- Dass die Tagesordnung wie folgt lautet:

*Tagesordnung*

1.- Integrale Einzahlung des Aktienkapitals.

2.- Dementsprechende Umänderung von Artikel 4 der Satzung.

II. Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der von ihnen besessenen Aktien in eine Anwesenheitsliste eingetragen sind; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionären und dem Vorstand unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionären werden nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienenen ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

III. Dass sämtliche Aktien der Gesellschaft auf gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten sind; die anwesenden oder vertretenen Aktionäre bekennen sich als ordnungsgemäß einberufen und erklären vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so daß auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden konnte.

IV. Dass die gegenwärtige Generalversammlung sämtliche Aktien der Gesellschaft vertritt und in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten kann.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:



*Erster Beschluss*

Die Versammlung stellt fest dass die fünfhundert (500) bestehenden Aktien, die bislang bis zum Betrage von einhunderttausend Euro (EUR 100.000,-) eingezahlt waren, nunmehr vollständig eingezahlt sind, mittels Bareinzahlung durch die Aktionäre im Verhältnis ihrer jeweiligen Beteiligung am Gesellschaftskapital, so dass die Summe von fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) der Gesellschaft ab sofort zur freien Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Die Versammlung stellt desweiteren fest, dass die fünfhundert (500) Aktien nach Wahl der Aktionäre in Inhaberaktien umgewandelt werden können.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt Artikel vier der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einhundertfünfzigtausend Euro (EUR 150.000,-), eingeteilt in fünfhundert (500) voll eingezahlte Aktien ohne Nennwert.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde aufgenommen in Mersch, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Verwaltungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Plattes, S. Schieres, G. Heinzius, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 mars 2004, vol. 427, fol. 9, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Für gleichlautende Ablichtung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 29. April 2004.

H. Hellinckx.

(037428.3/242/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**NOVUM STAIRS & RAILINGS S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, Maison 96.

R. C. Luxembourg B 98.441.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2004.

H. Hellinckx.

(037431.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**ULTIMAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 62.891.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaire tenue à Luxembourg le 7 avril 2004*

L'assemblée maintient la résolution de l'assemblée générale du 10 juin 2003 mandatant aux fonctions d'administrateurs jusqu'à de l'assemblée générale à tenir en 2009:

- M. Jean-Claude Lavorel,
- M. Maurice Houssa,
- M. Patrick Rochas.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS en lieu et place de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

P. Rochas

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01714. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037297.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**WORLDSELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 81.988.

## EXTRAIT

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil d'Administration de WORLDSELECT a pris connaissance du décès de Monsieur Paul Gengler, membre actif au sein de la société, survenu le 10 mars 2004.

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas remplacer le mandat d'Administrateur de Monsieur Paul Gengler.  
Luxembourg, le 3 mai 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01982. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037375.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**BOUTIQUE LOUISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. COUTURE LOUISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-4940 Bascharage, 1A, rue de la Résistance.  
R. C. Luxembourg B 96.008.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Xavier Moreau; indépendant, né le 14 septembre 1971 à Rocourt (B),
  - 2) Madame Christel Roullien, assistante sociale, née le 5 septembre 1973 à Liège (B), les deux demeurant à B-4550 Saint-Severin, 14, rue du Moulin,
- ici représentés par Monsieur Pascal Wagner, comptable, avec adresse professionnelle à Pétange, en vertu des procurations annexées au présent acte agissant comme uniques associés de la société à responsabilité limitée COUTURE LOUISE, S.à r.l., avec siège à L-4940 Bascharage, 1a, rue de la Résistance, (RC B n° 96.008), constituée sous la dénomination de LOUISE, S.à r.l., suivant acte notarié du 4 août 2003, et changée en COUTURE LOUISE, S.à r.l., suivant acte notarié du 19 septembre 2003, publié au Mémorial C n° 1141 du 31 octobre 2003.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter le changement de la raison sociale en BOUTIQUE LOUISE, S.à r.l., et la modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de BOUTIQUE LOUISE, S.à r.l.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingt-dix euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Wagner, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 avril 2004, vol. 896, fol. 83, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme.

Pétange, le 7 mai 2004.

G. d'Huart.

(037158.3/207/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**INDUSHOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 36.314.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 mai 2004.

J.-J. Wagner

Notaire

(037217.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**L'IMAGINAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 12, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.677.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 juin 2000, acte publié au Mémorial C n° 815 du 8 novembre 2000.

Les organes de la société sont les suivants:

*Conseil d'Administration*

Monsieur Maurice Haag, administrateur, L-1219 Luxembourg, 12 rue Beaumont.

Madame Françoise Van Den Bempt, administrateur-délégué, L-1219 Luxembourg, 12 rue Beaumont.

Mademoiselle Gaëlle Haag, administrateur, L-1219 Luxembourg, 12 rue Beaumont.

*Commissaire aux Comptes*

Madame Myriam Wojceikowski, F-54750 Trieux, 5 rue Sainte-Barbe.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour L'IMAGINAIRE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037087.3/1261/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**AERO INVEST 2, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.960.

*Extrait des résolutions circulaires du conseil de gérance prises en date du 19 avril 2004*

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers le 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

AERO INVEST 2, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037828.3/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**AERO INVEST 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.959.

*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration prises en date du 19 avril 2004*

Le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers le 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004.

AERO INVEST 1 S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037831.3/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**MOMAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 54.339.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 21 janvier 2004*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 21 janvier 2004 que:

1. Les comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 tels que présentés par le conseil d'administration sont approuvés.

2. Monsieur Thierry Drot, Monsieur Luc Sunnen et la société BILOREN S.A. sont nommés administrateurs, leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2006.

La société DMS & ASSOCIES, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037450.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 95.884.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 31 mars 2004*

L'assemblée nomme M. Pierre Truchet, retraité, domicilié 41, chemin de la Grotte aux Fées, F-73100 Brison Saint Vincent aux fonctions d'administrateurs, son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009:

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037299.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

**GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 75.223.

In the year two thousand four, on the thirteenth of April.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) CHELSFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

here represented by Ms Cynthia Kalathas, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Lech am Arlberg, on April 7, 2004.

2) CAMELFORD ACQUISITIONS Ltd, a company incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at 67 Brook Street, London W1K 4NJ, United Kingdom,

here represented by Ms Cynthia Kalathas, previously named, by virtue of a proxy, given in London, on April 7, 2004.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole members entitled to vote of GLOBAL SWITCH, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 75.223), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 30th of March 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 27th of July 2000, number 538. The articles of incorporation were modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on the 27th of February 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the whole corporate capital entitled to vote, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda*

1. Reduction of the Company's subscribed share capital from EUR 1,491,325.- (one million four hundred and ninety-one thousand three hundred and twenty-five euros) to EUR 1,357,825.- (one million three hundred and fifty-seven thousand eight hundred and twenty-five euros) by cancellation of the Company's Treasury Stock consisting of 66 (sixty-six) shares of Class C and 5,274 (five thousand two hundred and seventy-four) shares of Class D, each share having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) and all held by the Company.

2. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company.

3. Subsequent deletion of article 24 of the Company's articles of incorporation which set out certain terms and conditions governing the Treasury Stock and re-numbering of the Company's articles of incorporation as a result thereof.

4. Conferring all powers to each manager of the Company to execute, for and on behalf of the Company, all necessary documents and to do everything necessary in connection with the cancellation of the shares.

5. Removal of all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation and resulting removal of the second paragraph of article 8.

6. Amendment of article 10 as a result of the decision to remove all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation.

7. Amendment of article 26 as a result of the decision to remove all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to reduce the Company's subscribed share capital by EUR 133,500.- (one hundred and thirty-three thousand five hundred euros) to bring the capital from EUR 1,491,325.- (one million four hundred and ninety-one thousand three hundred and twenty-five euros) to EUR 1,357,825.- (one million three hundred and fifty-seven thousand eight hundred and twenty-five euros) by cancellation of the Company's Treasury Stock consisting of 66 (sixty-six) shares of Class C and 5,274 (five thousand two hundred and seventy-four) shares of Class D, each share having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) and all held by the Company. The general meeting acknowledges that such cancellation will occur without reimbursement of the shareholders.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 5.** The Company's share capital is fixed at EUR 1,357,825.- (one million three hundred and fifty-seven thousand eight hundred and twenty-five euros) represented by 400 (four hundred) shares of Class A, 31,644 (thirty-one thousand six hundred and forty-four) shares of Class B, 167 (one hundred and sixty-seven) shares of Class C, 13,185 (thirteen thousand one hundred and eighty-five) shares of Class D and 8,917 (eight thousand nine hundred and seventeen) shares of Class E; each share having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros). Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

*Third resolution*

As a consequence of the first resolution, article 24 of the Company's articles of incorporation, which set out certain terms and conditions governing the Treasury Stock, is deleted and the Company's articles of incorporation are re-numbered as a result thereof.

*Fourth resolution*

The general meeting decides to confer all powers to each manager of the Company to execute, for and on behalf of the Company, all necessary documents and to do everything necessary in connection with the cancellation of the shares.

*Fifth resolution*

The general meeting decides to remove all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation. As a result, the second paragraph of article 8 is removed.

*Sixth resolution*

As a result of the decision to remove all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation, article 10 of the Company's articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 10.** Save for a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.»

*Seventh resolution*

As a result of the third resolution and the decision to remove all references to the Shareholders' Agreement from the Company's articles of incorporation, article 26 of the Company's articles of incorporation is re-numbered, amended and now reads as follows:

«**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.»

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le treize avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) CHELSFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lech am Arlberg, le 7 avril 2004.

2) CAMELFORD ACQUISITIONS Ltd, une société constituée et régie selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 67 Brook Street, Londres W1K 4NJ, Royaume Uni, ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 7 avril 2004.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les seuls associés autorisés à voter de la société CHELSFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 75.223), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 juillet 2000, numéro 538. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 février 2004, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social autorisé à voter, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du Jour:*

1. Réduction du capital social de la Société de EUR 1.491.325,- (un million quatre cent quatre-vingt-onze mille trois cent vingt-cinq euros) à EUR 1.357.825,- (un million trois cent cinquante-sept mille huit cent vingt-cinq euros) par l'annulation des Parts de Trésorerie représentées par 66 (soixante-six) parts sociales de classe C et 5.274 (cinq mille deux cent soixante-quatorze) parts sociales de classe D, chacune de ces parts sociales ayant une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) et étant détenue par la Société.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

3. Suppression subséquente de l'article 24 des statuts de la Société relatif aux modalités gouvernant les Parts de Trésorerie et par conséquent, rémunération des articles des statuts de la Société.

4. Donation de tout pouvoir à chaque gérant de la Société afin de signer tout document nécessaire pour le compte et au nom de la Société et afin de faire tout le nécessaire en relation avec l'annulation des Parts de Trésorerie.

5. Suppression de toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société et, par conséquent, supprimer le deuxième alinéa de l'article 8.

6. Modification de l'article 10 suite à la décision de supprimer toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société.

7. Modification de l'article 26 suite à la décision de supprimer toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de EUR 133.500,- (cent trente-trois mille cinq cents euros) pour le ramener de son montant de EUR 1.491.325,- (un million quatre cent quatre-vingt-onze mille trois cent vingt-cinq euros) à EUR 1.357.825,- (un million trois cent cinquante-sept mille huit cent vingt-cinq euros) par l'annulation des Parts de Trésorerie représentées par 66 (soixante-six) parts sociales de classe C et 5.274 (cinq mille deux cent soixante-quatorze) parts sociales de classe D, chacune de ces parts sociales ayant une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) et étant détenue par la Société. L'assemblée générale constate que cette annulation se fera sans remboursement des associés.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la première résolution, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 1.357.825,- (un million trois cent cinquante-sept mille huit cent vingt-cinq euros) représentée par 400 (quatre cents) parts sociales de classe A, 31.644 (trente et un mille six cent quarante-quatre) parts sociales de classe B, 167 (cent soixante-sept) parts sociales de classe C, 13.185 (treize mille cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de classe D et 8.917 (huit mille neuf cent dix-sept) parts sociales de classe E, chaque part sociale ayant une valeur de EUR 25,- (vingt-cinq euros). Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

*Troisième résolution*

A la suite de la première résolution, l'article 24 des statuts de la Société relatif aux modalités gouvernant les Parts de Trésorerie est supprimé et par conséquent, les articles des statuts de la Société sont rémunérotés.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de donner tout pouvoir à chaque gérant de la Société afin de signer tout document nécessaire pour le compte et au nom de la Société et afin de faire tout le nécessaire en relation avec l'annulation des Parts de Trésorerie.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société et, par conséquent, supprime le deuxième alinéa de l'article 8.

*Sixième résolution*

A la suite de la décision de supprimer toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société, l'article 10 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par les présents statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.»

*Septième résolution*

A la suite de la troisième résolution ainsi que la décision de supprimer toute référence au Pacte d'Actionnaires dans les statuts de la Société, l'article 26 des statuts de la Société est rémunéroté, modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

*Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Kalathas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, vol. 885, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(037205.3/239/184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 75.223.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 mai 2004.

J.-J. Wagner

Notaire

(037207.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2004.

---

**VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 20.540.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour VENTURE HOLDING S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037674.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 20.540.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour VENTURE HOLDING S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037672.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

---

**VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 20.540.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 mai 2004.

*Pour VENTURE HOLDING S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(037670.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.

**NGH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 68.938.

*Transfer of shares*

On 29 March 2004, NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS Inc. with offices at 1 Nationwide Plaza, 43215 Ohio, U.S.A. transferred 68,665 shares of NGH LUXEMBOURG, S.à r.l. to NATIONWIDE CORPORATION with offices at 1 Nationwide Plaza, 43215 Ohio, U.S.A.

Following such transfer, the share capital of NGH LUXEMBOURG, S.à r.l. is held as follows:

- NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS Inc. ....	127,519 shares
- NATIONWIDE CORPORATION .....	68,665 shares
Total: .....	196,184 shares

**Suit la traduction en français:***Transfert de parts sociales*

En date du 29 mars 2004, NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS Inc. ayant son siège social à 1 Nationwide Plaza, 43215 Ohio, Etats-Unis, a transféré 68.665 parts sociales à NATIONWIDE CORPORATION ayant son siège social à 1 Nationwide Plaza, 43215 Ohio, Etats-Unis.

Depuis les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- NATIONWIDE GLOBAL HOLDINGS Inc. ....	127.519 parts sociales
- NATIONWIDE CORPORATION .....	68.665 parts sociales
Total: .....	196.184 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 mai 2004.

NGH LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02384. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(037838.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2004.